



**CONFÉRENCE VIRTUELLE DU COMITÉ DE  
LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ ET DU  
COMITÉ DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS  
BLESSÉS**  
**Du 20 au 22 octobre 2021**

**Réservez  
ces  
dates**

Frais d'inscription :

Sections locales affiliées	225,00 \$
Sections locales non affiliées	385,00 \$
Frais pour inscription tardive par délégué après le vendredi 24 septembre	50,00 \$

**ORDRE DU JOUR, ATELIERS ET INSCRIPTION À SUIVRE**

\*\*\*

**IL Y AURA CETTE ANNÉE, DES ÉLECTIONS POUR DEUX POSTES DE MEMBRES À TITRE PERSONNEL POUR LE COMITÉ DE DÉFENSE DES TRAVAILLEURS BLESSÉS ET LE COMITÉ DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ**

Si vous avez besoin de traduction simultanée en français, d'interprétation en ASL ou encore d'autres besoins en matière d'accessibilité, la date limite pour faire votre demande est le vendredi 24 septembre sur la plateforme d'inscription.